

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 Juillet 2021

CO 279 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..66

Votants : ..77

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, BRIOT GAIDIOZ Cécile, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, RIGOULET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, LECOQ Yves à CHUARD Valentin, POULET Gilles à BOUDRY Jeanne, MAIRE Serge à GAGNEUR Raphaël, BRENIAX Denis à GAILLARD Jean François, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, CATHENOZ Catherine à MORBOIS Christelle, JOURD'HUI André à BONNET Dominique, BAH L Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à VILLALONGA Patrice,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Étaient Excusés : CHOULOT Alain, LEROY Pierre,

Étaient absents : LAMBERT Véronique, VIENNET Rémy, RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, CARDOT Audrey, GAVAT William, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BERODIER Florence, REYNAUD Armande, MONTEVECCHIO Patrick, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Jean Luc BEAUPOIL

Convocation faite le : 30 Juin 2021

Objet : Subvention de fonctionnement 2021 pour l'Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura.

VU la subvention de fonctionnement pour l'Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura (OCA) inscrite dans le BP 2021 de la CCAPS ;

VU le rapport d'activités de l'association présenté lors du CA et de l'Assemblée générale de l'OCA en date du 10 Juin 2021 ;

VU les projets portés par l'OCA pour l'année 2021 ;

- Vidéo présentation « mon produit » via les réseaux sociaux,
- Mon chéquier commerce ;
- Budget Communication web ;
- Traitement des locaux vacants via juraoc.fr ;
- Formation Web et traitement des photos pour le site achatcoeurdujura.com

Le projet consiste à mettre en avant les actions de L'Office de Commerce, mais également de promouvoir les commerçants et artisans sur une plate-forme communautaire ainsi que par le biais des réseaux sociaux.

Les commerçants pourront proposer en direct une promotion via une réalisation de plusieurs vidéos courtes par commerçant pour proposer un produit unique.

Objet : Subvention de fonctionnement 2021 pour l'Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura.

Un chéquier ou une application web papier sera également proposé à la population locale ainsi qu'aux touristes dès la rentrée de septembre. L'idée est de booster les mois avec peu de fréquentation.

Des formations numériques seront proposées aux commerçants pour un meilleur référencement sur le site www.achatcoeurdujura.com. Les formateurs sont issus du territoire.

En complément, l'Office de Commerce proposera aussi un module type petites annonces des locaux vacants à disposition des mairies, des élus, et des agents afin de disposer d'une liste à jour et facilement consultable, ceci en vue de répondre efficacement aux demandes d'installation.

VU le budget prévisionnel de l'OCA pour l'année 2021, soit 35 000 €

Afin de pouvoir engager les actions énoncées ci-dessous et pour assurer son fonctionnement annuel, l'Office de Commerce et de l'Artisanat sollicite l'attribution d'une subvention de 14 000 € de la part de la CCAPS.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ Attribue une subvention de 14 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat Cœur du Jura au titre de l'année 2021,

2/ Autorise Monsieur le Président de la CCAPS ou son représentant à signer tout acte afférant à cette décision.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

